

Gérard Chouquer

L'exception ? Un récit français de l'identité territoriale

L'exception française repose sur un récit original de la formation de l'identité territoriale. Telle est l'hypothèse explorée. Diverses disciplines ont contribué à constituer des chaînes de notions et de faits devant l'expliquer. Fondamentalement, le territoire est une forme préexistante que l'histoire aurait remplie. Si certains peuples sont des peuples élus, en France c'est le territoire qui est élu.

L'exception française, c'est une réalité de la France moderne construite sur une interprétation abusive des héritages. C'est la recherche éperdue, à un degré que ne connaissent pas d'autres formes nationales d'exception, d'une centralité dont tout – la société, le territoire, le récit, les structures – doit donner l'image. C'est dans le récit du territoire que cet article explore l'un des cheminements de l'exception française : à savoir l'idée qu'en France « Nation » signifie « centre » et « territoire centré ». Mais on commencera par rappeler très brièvement deux préalables.

L'exception française n'existe pas, si l'on entend par là une disposition d'esprit qui ne se retrouverait pas ailleurs et que les Français seraient

les seuls à connaître. Il existe une exception allemande, une autre anglaise, une autre espagnole, etc. Quand Thomas Mann écrit : « Peut-on être philosophe sans être allemand ¹ ? », il exacerbe une forme d'exceptionnalité qui n'a rien à envier à la forme hexagonale de notre propre orgueil. L'exception rencontre ici son terreau ordinaire, le nationalisme identitaire, et celui-ci n'est pas seulement français.

Ensuite, la création d'une Nation comme la France est un fait historique puissant que des historiens ont évidemment raison d'étudier, et il est donc difficile de faire à tout moment la frontière entre ce qui est légitime préoccupation d'historien et participation consciente ou inconsciente à la construction nationale. L'exception française, considérée comme expression française du nationalisme, est donc une réalité, en ce sens qu'elle est un ensemble de considérations, fondées ou pas, qui ont largement conditionné la fabrique (un mot d'historiens) de la forme nationale. Précisément, ce qui fait le contenu de l'exception, ce sont des décalages progressifs, particulièrement intéressants à observer : 1. la propension, aux XIX^e et XX^e s., à mobiliser des faits antérieurs, jusqu'aux origines, pour la construction consciente de la Nation; 2. l'instauration d'une rupture, déterminant un avant et un après, rupture qui coïncide avec la Révolution française; 3. le choix, par les savants, de proposer des explications nationales à toutes sortes de faits, notamment des faits antérieurs à cette rupture et ensuite d'organiser ces explications en discours. On aura remarqué que les points 1 et 3 sont de même nature, mais en sens inverse : annexer le passé au service du présent; exporter sur le passé les explications présentes.

Ces deux préalables rendent compte de l'hypothèse développée dans cet article. L'exception française, sur un fond commun de nationalisme, de naturalisme et d'historicisme méthodologiques propres à toutes les nations modernes, c'est une façon d'organiser le récit de l'identité territoriale en le fondant sur quelques ressorts majeurs dont la somme et l'articulation sont spécifiques. L'exception, semble-t-il, c'est l'expression d'un récit de l'identité française par le territoire dont on a pu penser que la geste serait à peu près sans rivale, en raison même des ingrédients et de leur exploitation.

1 Thomas Mann, *Considérations d'un apolitique*, trad. française, Grasset, Paris 2002; cité par Ulrich Beck, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme*, Paris 2006, p. 29.

Disons-le autrement, quand les Italiens ont la Rome antique, mais ne savent pas pendant longtemps s'en servir pour forger leur unité, quand les Allemands

choisissent, plus que partout ailleurs, de fonder leur unité sur une conception ethnique, quand l'Espagne forge la sienne sur la reconquête, la France, déjà réunie par la nature et pourtant à construire, exploite les vertus d'une centralité originale dans laquelle on verse tous les éléments possibles.

Une centralité, des diversités

Un premier élément de l'exception française, et ce qui lui donne son caractère territorial, est la forme que prend le conflit entre les diversités et la centralité. Dans d'autres pays, on élabore du collectif à partir des diverses réalités locales ou provinciales. En France, tout en faisant évidemment de même, on réussit à donner une autre représentation de ce processus, celle d'un centre unitaire qui aurait réussi non pas à intégrer les diversités, mais à en faire des êtres à part, repoussés aux marges. La diversité réelle des êtres, réduite par la problématique du centre et de la marge est une espèce de colonialisme de l'intérieur qui donne à l'exception française un de ses aspects les plus originaux. C'est exactement la thèse d'Elias dans la civilisation des mœurs.

Une discipline, la géographie historique, s'est donnée l'objectif d'en faire le récit. Il s'agit, entre autres objectifs, de comprendre comment sont apparues les « articulations majeures » ou les « partages de l'espace-temps »². La matrice est connue. Une série de réalités historiques ont été confondues, « écrasées » dans une même carte, pour définir une zone ayant les qualités du centre, autour de l'Île de France : zone initiale de formation du « domaine royal » ; zone des pays d'élection par opposition aux pays d'états (on se souvient que c'est la base de l'exposé de Tocqueville) ; lieu des cinq grosses fermes ; zone d'extension de l'openfield et de l'habitat groupé ; zone des régimes agraires à contraintes collectives ; zone des plus belles cathédrales ; etc.

Ensuite, l'idée d'une séparation entre France du nord et du nord-est et France méridionale et occidentale apparaît dans les années 1820, désignant le centre et les marges³. La ligne Saint-Malo-Genève sépare alors la France éduquée de la France obscure, la France prospère de la France pauvre, enfin la France policée de la France criminelle. Des études ont beau apporter

² L'expression « articulations majeures » est de Xavier de Planhol (*Géographie historique de la France*, éd. Fayard, Paris 1988, chapitre V) ; celle de « partages de l'espace-temps » est de Pierre Nora (*Les Lieux de mémoire*, Paris 1997, p. 2719 sq.).

³ Excellent exposé dans Roger Chartier, La ligne Saint-Malo-Genève, dans *Les Lieux de Mémoire*, tome 2, éd. Quarto, p. 2817-2850.

des contre-épreuves flagrantes, comme celles de l'avocat Guerry qui démontre qu'il n'y a pas à faire de lien entre le progrès de l'instruction et le recul de la criminalité, la statistique scientifique et morale installe cette partition au cœur de la recherche au XIX^e s.

Les prémisses de cette distinction générale se repèrent dans les travaux des physiocrates, lorsque ceux-ci font le constat (militant) de l'insuffisante extension des pays de grande culture, modèle dont ils voudraient que les pays de petite culture s'inspirent. On observe ainsi comment la France du nord et du nord-est se voit accorder un privilège historiographique majeur, sur le thème du modèle. Cette idée de modèle est importante à relever. Elle fonde une espèce de domination de l'intérieur qu'illustre cet invraisemblable appel de Charles Dupin :

« Compatriotes du Midi, c'est à vous que je dédie la description de la France du nord. Je présente à votre émulation généreuse, à votre imitation raisonnée, le modèle d'une partie du royaume. »
(Charles Dupin, *Forces productives et commerciales de la France*, Paris 1827, p. 1, cité par Roger Chartier, dans *Lieux de mémoire* 1997, 2823)

En fait, dans ces oppositions de géographie historique on ne rejoint pas, quoiqu'on prétende, les profondeurs de l'histoire, mais plus trivialement les thèses politiques qui s'opposent dans la France de la Restauration et de la Monarchie de Juillet : une idéologie chrétienne, aristocratique et agrarienne, qui voit dans les villes un enfer, et une autre, protestante, philosophique et industrielle qui fait de l'Angleterre son modèle. Dans ces conditions, vue du nord, la région est laissée, selon l'expression de Roger Chartier, à la curiosité archéologique des sociétés savantes !

Pourtant, cette idée faiblit devant le succès du régionalisme de la seconde moitié du XIX^e et de la première moitié du XX^e s., lorsque la géographie vidalienne impose le modèle régional comme mode de division principal et justificatif des différences. La géographie, en quelque sorte, faisait une certaine forme de résistance. Cependant, elle promouvait un modèle néo-naturaliste et fixiste de l'espace-temps qui n'était que l'autre face du dualisme. Ce dernier, pendant tout le XIX^e et le début du XX^e s. a organisé le haut de l'affiche des débats : nation ou pays ? Déterminisme historique ou déterminisme physique ?

C'est l'excès de physiographie et de déterminisme qui justifie l'interpellation forte de François Simiand, au début du XX^e siècle, lorsqu'il invite les chercheurs à renoncer à la monographie régionale pour mettre au jour des relations plus concluantes entre les faits, autres que le simple groupement sur un même territoire, et donc à rechercher l'intelligence même des phénomènes spatiaux (Simiand 1906-1909). On sait les destinées exceptionnelles de ce programme, avec l'École des Annales, toute orientée vers la découverte des lois structurelles de l'espace, puis avec la géographie dite « nomothétique », après que celle-ci ait trouvé dans la production anglaise les fondements d'une nouvelle pratique. La redécouverte des vertus de la ligne Saint-Malo-Genève par les historiens dans les années 70-80, participe du même mouvement intellectuel profondément anti-régionaliste et anti-particulariste : la mise en évidence « de régularités massives et de corrélations majeures » de l'espace-temps français (R. Chartier, p. 2846).

On voit ainsi se dessiner un lien assez original entre les fondements scientifiques que Durkheim assigne à la sociologie, le programme historique fermement recentré au début du XX^e s. par Simiand et ses continuateurs, et la géographie historique. Ce lien c'est la première école des Annales qui le produiront, en tant que fondateurs d'une espèce de rationalisme national, à la recherche des lois territoriales de l'histoire, par le biais de l'histoire totalisante.

Cette forme explique l'impossibilité en France, et pendant longtemps, de penser correctement la régionalisation, puisque le fait régional se trouve pris entre sa réduction par l'échelle (la région, ce ne serait rien d'autre qu'une nation en plus petit), et sa réduction par la marge (un fait étrange, folklorique, secondaire, etc. que doivent étudier des disciplines également secondaires, comme la géographie, l'archéologie, l'ethnologie).

On se tromperait à ne voir dans ce débat que les évolutions et oppositions internes de disciplines en train de se forger une épistémologie. Depuis Comte et Michelet, mais aussi Pasteur puis Durkheim, on sait combien l'élaboration intellectuelle, a partie liée avec les intérêts supérieurs de la Nation, de la formation de l'État et de l'installation, longtemps disputée et incertaine, de la République. Lorsque Durkheim combat contre les idées des pragmatistes américains, il n'hésite pas à placer son intervention au niveau d'une défense de la Raison, en une expression qui marque un summum de l'exceptionnalisme français :

« C'est ensuite un intérêt national. Toute notre culture française est à base essentiellement rationaliste. Ici le XVIII^e siècle prolonge le Cartésianisme. Une négation totale du Rationalisme constituerait donc un danger : ce serait un bouleversement de toute notre culture nationale. C'est tout l'esprit français qui devrait être transformé si cette forme de l'irrationalisme que représente le Pragmatisme devait être admise⁴. »

La France : une forme préalable que l'histoire a remplie

L'exception culturelle de l'histoire française repose sur une idée : il existerait une forme idéale que l'histoire aurait remplie.

L'argumentation est la suivante (d'après Planhol 1988) : 1. Il existe un isthme, d'abord « gaulois » puis « français », qui crée les termes d'un déterminisme hors du commun, sanctionné dès l'Antiquité par les termes flatteurs de Strabon (IV, 1, 14) : « harmonieux arrangement » et « excellence des régions ». Ces mots du géographe grec expliquent sans doute la place qu'on lui donne, lorsqu'on en fait une espèce de précurseur de la géographie française, le fondateur de l'idée de « région naturelle » ; 2. Ce sont des courants commerciaux qui vont mettre en valeur cette situation géographique ; 3. Dès cette époque pré-romaine, cet espace privilégié aurait été découpé en pagi qui vont se fixer en « pays », doté de frontières extérieures et intérieures ; de cet espace, on dit, de façon téléologique, qu'il « aurait pu servir de support à un État centralisé, maîtrisant un territoire délimité et polarisé ». 4. Sur ces bases, Rome instaure des formes supérieures d'organisation territoriale : elle fixe les frontières en ajoutant aux frontières naturelles de la Gaule la seule qui ne soit pas « absolument naturelle », celle du Rhin ; elle installe le maillage routier ; elle crée l'unité politique et morale. 5. Les siècles troublés et obscurs du haut Moyen Âge sont décisifs : derniers apports de peuplement et derniers remaniements des groupes ethno-linguistiques ; fixation du centre de gravité (par les Francs). Bref, il y avait une forme (nature), les Francs lui ont donné un nom (ethnie), les événements ont fait le reste (histoire). La Nation est ainsi naturalisée.

On n'a plus aucune difficulté, aujourd'hui, à démontrer l'inexactitude de presque toutes les composantes de ce raisonnement, qu'il n'est pas excessif de qualifier de faible. Mais ce long prélude téléologique a pour fonction de préparer les acteurs à la dramaturgie qui va occuper le millénaire

⁴ Cette citation a été relevée par Bruno Latour. Voir : E. Durkheim, *Pragmatisme et sociologie*, cours inédit de 1913-1914 restitué par Armand Cuvelier, Paris 1955, p. 28-29.

suisant : la construction de l'unité-identité française. Retenons l'essentiel : l'organisation du discours de la géographie historique est à la fois déterministe, en ce qu'il fixe une région naturelle de rang supérieur, la Gaule ou la France, et téléologique parce qu'il installe les éléments d'un récit dont le moteur est l'unité et la centralité nationales modernes, moteur bien ultérieur aux lointaines étapes d'origine décrites. Cela n'est pas dit. Qu'il faille faire le récit des raisons qui ont fait que la France a fini par avoir la forme, la partition et les caractères qu'on lui connaît, est une évidence. Que les représentations aient contribué à créer cette réalité est également une évidence. Mais l'usage spéculaire de la forme aboutie dans l'explication des origines et plus encore des filiations pose réellement un problème.

Le raisonnement – quelque peu capricieux – de Braudel, dans *L'identité de la France*, mérite l'attention⁵. En bon historien, et au risque d'agacer les tenants du nationalisme strict, il reconnaît d'abord que l'idée moderne de patrie ne date que du XVI^e s, et que le mot nationalisme n'apparaît qu'avec Balzac. Les chemins de fer et l'école de la III^e République, dit-il, ont plus fait en ce domaine que Jeanne d'Arc et la Révolution française. Mais, en un revirement inexplicé, il reproche à Taine et Tocqueville d'avoir fait commencer la France à la Révolution et d'avoir négligé le très lointain passé : « Or c'est l'épaisseur entière du passé de la France qui est à mettre solidairement en cause, dès avant la conquête romaine et jusqu'à aujourd'hui ». Pourquoi ? Parce que « nos villages s'enracinent dans notre sol dès le III^e millénaire avant le Christ », parce que « la Gaule esquisse à l'avance l'espace où la France allait grandir », etc. Ce bricolage permet de comprendre l'usage que Braudel donnait à la longue durée située à la base de sa pyramide des temporalités : elle servait à concevoir la récupération des héritages pour la construction nationale via l'idée de grande fixité des cadres. La longue durée devenait ce moyen de remplir la circonscription « France » de contenus inexacts ou qui lui sont fortement étrangers.

Typologies et caractères

Les historiens ne sont pas seuls concernés. Les travaux des architectes et des historiens de l'art tentent, exactement comme eux, d'associer la nature et la nation dans un récit des commencements. C'est autour de l'émergence de la notion de type, fixée par Quatremère de Quincy, que se repère le processus. La typologie devient un outil au service de l'explication nationaliste.

⁵ F. Braudel, *L'identité de la France*, tome I, *Espace et Histoire*, Paris 1986, Introduction, p. 121-123.

Je l'illustre par un exemple assez extraordinaire. Ribart de Chamoust publie en 1783 un ouvrage écrit sept ans plus tôt et intitulé : « l'Ordre français trouvé dans la Nature. » On repère immédiatement l'association proposée par le titre : l'Ordre – la France – la Nature. Passant, en quelque sorte, par-dessus les Grecs qu'il ne faut pas se contenter d'imiter, il pense retrouver dans la nature elle-même la théorie primitive qui expliquerait les ordonnancements de l'architecture classique. Ainsi, de même que la terre grecque a produit le sien, il faut faire pousser un ordre français de la terre de France elle-même. Autrement dit, et comme l'illustrent deux gravures de son ouvrage représentant une architecture classique émergeant de la forêt, la nature fournit le type que l'artiste développe en un ordre national.

« J'entends par le mot type, les premiers essais de l'homme pour s'assujettir la Nature, la rendre propice à ses besoins, convenable à ses usages, et favorable à ses plaisirs. Les objets sensibles que l'artiste choisit avec justesse et raisonnement dans la nature pour allumer et fixer en même temps les feux de son imagination, je les appelle archétypes. » (L'Ordre français trouvé dans la Nature, p. 5; cité par A. Vidler, p. 56)

Quelques jeunes arbres, « placés de trois en trois assez régulièrement, quoique plantés au hasard », y forment ainsi « une espèce de salle naturelle, hexagonale et peu ordinaire » (*ib.*, 6-7). La typologie se trouve au fond du jardin !

L'exception française c'est donc aussi cette recherche de typologies qui seraient propres au territoire national, et qui ont trouvé au XX^e s. un succès considérable sous l'appellation plus raffinée et argumentée de « caractères originaux ». Quand Marc Bloch publie ses « caractères originaux de l'histoire rurale française », sans être d'ailleurs jamais dupe des raccourcis dangereux que ce titre suppose, il ne peut s'empêcher d'identifier à la France et par la typologie, des formes agraires qu'on observe aussi ailleurs. Il le sait, mais il n'en cède pas moins à l'exercice. Il y aurait donc, à bien comprendre le titre de cette œuvre majeure, des caractères anthropogéographiques propres à l'identité rurale française mais qui feraient de l'histoire rurale une composante exceptionnelle de l'histoire française. On le voit, chacun des termes de ce titre fameux suggère la cartographie de liens considérables et outranciers qui ont pour but de faire tenir par le récit historique ce qui n'a pas obligatoirement de rapport. Car, parce que nous sommes en France, Marc Bloch n'a justement pas écrit les caractères originaux de

la géographie rurale, mais bien ceux de l'histoire rurale. Le collecteur surdéterminé est constitué et il peut organiser les choses les plus triviales par les vertus d'un constant rapport entre ce qui fait le centre et ce qui fait les marges : la nation l'emporte sur les régions ; le territoire sur les formes ; l'histoire sur les autres disciplines : géographie, anthropologie, archéologie, ethnologie, etc. C'est ainsi que les formes laniérées des openfields comme les enclos des bocages sont invités à participer à la construction d'un univers qui leur est pourtant assez complètement une litote ? Étranger, la construction de l'identité nationale moderne. Si c'est possible, c'est parce que le territoire est rationnel. Comme le dit fort bien Jacques Revel⁶ avec ces « caractères originaux de l'histoire sociale à la française », il s'agit bien de privilégier « l'étude des agrégats les plus massifs possibles ».

L'un de ces agrégats est celui qui associe l'Ile-de-France, le bassin parisien, le régime de l'openfield, la prétendue naissance médiévale du village groupé, un régime communautaire sachant installer des pratiques collectives, la place d'une monarchie capable de penser l'État, et des délimitations nettes avec les zones marginales marquées par l'individualisme, la sociabilité (dangereuse), la dissidence (par exemple religieuse), la clôture, l'irrationalité économique, etc.

La contradiction apparaît cependant très vite, puisque les caractères originaux français sont exploités comme typologies universelles. Il faut, par exemple, réaliser l'in vraisemblable cheminement des notions qui fait qu'on parle et qu'on oppose tout naturellement aujourd'hui, en géographie agraire de l'Afrique noire, de « bocage » bamiléké ou d'« openfield » sérère, quand on sait où et comment ces catégories ont émergé entre le XVIII^e et la fin du XIX^e s. dans des conditions et des conflits très particuliers et comment elles ont été rigidifiées en typologies agraires en France aux XIX^e et XX^e s.

Des caractères originaux aux maillages militants

L'exception française par le territoire, c'est donc cette disposition qui se propose sans cesse de classer, de mobiliser, de juger des faits au moyen d'une question permanente : qu'apportez-vous au récit identitaire du territoire ?

La géographie historique en a longtemps décrit la face aimable, dans sa volonté de

⁶ J. Revel, *Jeux d'échelles, La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard et Le Seuil, Paris 1996.

trouver une justification nationale et historique aux choses les plus éloignées, les plus humbles et les plus triviales. Nous sommes habitués aux exploitations nationales et exceptionalistes des fromages et des vins, mais n'oublions pas que le processus est le même pour mille et une choses plus modestes : la tuile (plate ou canal), la façon de plesser plisser? Une haie, l'outillage, la forme d'une ganse à un chapeau ou à un tablier. De tout ceci on a fait des cartes de France aux lignes de partage lourdes de sens, car il s'agissait toujours de convoquer diverses sortes d'éternités pour la justification de la construction territoriale. Ensuite, la géographie historique nous a toujours habitués à pratiquer ces discursivités et ces balancements aux composantes étranges : « l'espace du légiste et l'espace du cavalier », lit-on par exemple, dans tel manuel, comme si l'espace pouvait être caractérisé par de tels résumés. Cette rhétorique, sans cesse reprise, a construit des habitudes pesantes.

L'histoire, quant à elle, a classé les périodes. Elle a installé une filiation normative entre l'Antiquité classique et la Modernité, établissant une espèce de pont aérien par-dessus ce Moyen Âge qu'il fallait éviter. Alors que d'autres pays fondent leur nationalisme aussi ou même principalement sur la période médiévale (l'Espagne avec la Reconquête chrétienne; l'Allemagne avec le Saint-Empire qu'exploite le Romantisme médiéval au XIX^e s), en France, le Moyen Âge a longtemps conservé cette coloration sombre d'un Ancien Régime qui s'opposait aux Lumières. D'où cette polémisation des périodes et ces liens épistémologiques propres à la France qui ont fabriqué des objets historiques déséquilibrés : à la centralité romaine s'opposait la marginalité folklorique des Celtes; aux vertus étatiques de la Rome antique s'opposait la pulvérisation féodale et locale du Moyen Âge pré-étatique.

Les maillages, comme les périodes, peuvent être militants. On peut prendre l'exemple de la construction territoriale de la culture, qui n'a guère d'équivalent dans d'autres pays et qui représente l'un des lieux de résistance du nationalisme méthodologique. « La » culture ne peut être que nationale, rationnelle, centrale : au niveau régional, c'est forcément autre chose, du folklore, du « régionalisme », des arts et traditions populaires, etc. Cette vision se traduit alors par une conception militante de la territorialité dont le langage des administrateurs de la culture garde l'empreinte. Analysant le schéma de services collectifs culturels d'une région française (Franche-Comté, un document daté de 1999), j'ai pu relever le vocabulaire militant et incisif suivant : stratégie,

outils, vecteur, irriguer, développer, intégrer, cadrer, efficacité, soutien renforcé, dynamiser, essayer, cibler, agir, missionner, valoriser par maillage, structurer. Ici, la culture persiste à être cette technologie sociale qui prend en charge un territoire pour lui imposer la conception égalitaire et essentialiste qu'on a pensée pour lui à un autre niveau. La référence implicite est toujours celle de l'État-Nation.

Cosmopolitiser le genre du récit

Jean-Frédéric Schaub le dit en peu de mots : la France est « un pays dans lequel l'idéologie de l'exceptionnalité demeure le point aveugle de la recherche en histoire »⁷. C'est-à-dire que nous ne réussirons à sortir de ce tropisme que le jour où nous saurons considérer qu'il y a une différence entre le spécifique et l'exceptionnel et que l'exception est ce qui interdit toute démarche comparatiste, toute ouverture, et, partant, toute autre composition d'un collectif.

Emboîtant le pas à cet historien, je pose ici comme hypothèse que sans une réflexion sur l'élaboration d'une nouvelle forme de récit, on sera longtemps condamné à loger les découvertes de détail, y compris celles qui annoncent des changements intéressants, « dans le cadre » du récit existant, c'est-à-dire le récit nationaliste et « exceptionnaliste ». Pour parvenir à cet autre récit, il nous faut ouvrir de nombreux collectifs, établir des cartographies précises des liens afin d'en discuter la pertinence, et, si possible, refonder les objets sur d'autres compositions que celles qui les font tenir.

Une des voies est de redonner du sens au travail sur les formes et sur les hybridations dont la géographie a longtemps fait son miel, afin de composer des espaces et des territoires historiques réels. Par exemple, toutes les communautés scientifiques qui se retrouvent autour du thème des « relations entre milieux et sociétés », dans la longue durée, persistent à faire fonctionner, au moyen de systémismes et de structuralismes, des blocs déjà réunis, par exemple ce qui est nature et ce qui est société. L'absence d'ouverture de collectifs et l'absence de cartographies fines des liens fait que les objets changent peu. Or les matérialités sont là pour rappeler des évidences. La réinsertion des idées dans les chaînes qu'elles forment avec les documents, les outils, les logiciels, les controverses, constitue une exigence.

⁷ J.-F. Schaub, *La notion d'État moderne est-elle utile ? Remarques sur les blocages de la démarche comparatiste en histoire*, in *Cahiers du monde russe*, 46/1-2, janvier-juin 2005, p. 51-64.

Une autre voie est de toujours poser comme attendu nécessaire la construction historique des temps historiques. Autrement dit, la Nation et la Raison subsumées dans l'exception française ne sont pas le discours absolu et universel qu'on prétend qu'ils sont, mais le discours historique qui a prévalu à la construction d'un récit et d'un seul, si important soit-il. Cette autre façon de voir – l'histoire comme produit – renverse la situation braudélienne de l'histoire militante comme clef-de-voûte de l'édifice institutionnel, comme discipline dispensatrice de l'ordre de rangement, en quelque sorte comme seule discipline vraiment hors d'atteinte.

L'exception française apparaît alors comme un excellent exemple de ce que les historiens actuels nomment un « régime d'historicité »⁸. Mais il n'y a pas seulement nécessité de changer le thème du récit, il faut aussi changer la forme de la délibération sur le récit. Après le récit des alliances entre Dieu et les hommes qui a caractérisé les civilisations anciennes, après le récit dynastique et institutionnel qui a donné les États-Nations, la question n'est pas de décider a priori la nature du nouveau récit. Bien entendu, en observant que l'interrogation nouvelle porte sur le devenir même de la planète, on peut décider que ce récit doit être celui de l'environnement ou de la durabilité. Mais c'est insuffisant. Le basculement doit aussi porter sur la façon de rassembler. Cosmopolitiser le récit pour sortir du régime d'exception c'est donc se situer dans le cadran de la modernité réflexive, celui où l'on est incertain des ré-attachements à opérer, des disciplines à mobiliser, des objets à faire advenir, de la forme et de la nature de la synthèse.

8 C'est-à-dire l'étude de la valeur sociale qu'on attribue à chacun des temps, passés, présents et futurs, et les objets qui en découlent. Voir François Hartog et Gérard Lenclud, « Régimes d'historicité », in Alexandre Dutu et Norbert Dodille (éd), *L'état des lieux en sciences sociales*, L'Harmattan, Paris 1993; François Dosse, *Les régimes d'historicité comme traces expérientielles*, www.oslo2000.uio.no/program/papers/m2a/m2a-dosse.pdf.

Le récit français dit, finalement, ce qui compose la notion d'exception française. Sur le socle identitaire commun à toutes les exceptions nationales, l'exception française c'est le lien de l'histoire avec l'étatisme, les corporatismes, le savoir, les arts, avec, en surimpression, un sentiment de citadelle assiégée, obligatoirement située au centre. L'exception, c'est la forme historique du lien du récit avec l'institution « France ».